



Gestion Sous Mandat Information sur les cinq premiers intermédiaires

Période 2020

Ce document présente un résumé de l'analyse réalisée par Sunny AM et des conclusions qu'elle tire du suivi détaillé de la qualité de la sélection obtenue auprès des intermédiaires auxquelles elle a transmis des ordres dans le cadre de la Gestion Sous Mandat.

Sunny AM dispose d'une politique et de mesures associées (Politique de Sélection) concernant la transmission des ordres dans le cadre de son activité de gestion sous mandat ainsi que de gestion collective.

Le document d'information sur la Politique de sélection de Sunny AM à destination de ses clients est disponible sur le internet de la société <https://www.sunny-am.com> dans la rubrique « Informations réglementaires ».

Information qualitative

Importance relative des facteurs permettant l'évaluation de la qualité d'exécution

Les facteurs considérés par Sunny AM s'entendent comme suit : La capacité de négociation, la qualité d'exécution, la réactivité, la contrepartie & liquidité, la qualité de la recherche, le corporate access, la qualité du suivi des recommandations et la qualité de traitement Back/Middle Office. Tous les facteurs permettant l'évaluation de la qualité d'exécution sont considérés comme d'importance équivalente.

Description des éventuels liens, conflits d'intérêts et participations communes avec les prestataires ou plateformes permettant l'exécution des ordres des clients

Sunny AM en sa qualité de société de gestion indépendante, n'a pas de liens étroits, de situation de conflits d'intérêts ou de participation commune avec les prestataires ou plateformes utilisés pour exécuter les ordres de ses clients.

Toute transaction ou relation entre Sunny AM, les intermédiaires ou plateformes est effectuée conformément à la politique en matière de conflits d'intérêts de Sunny AM.

Sunny Asset Management

129, avenue Charles de Gaulle • 92200 NEUILLY-SUR-SEINE • TÉL. : 33 (0)1 80 27 18 60 • FAX : 33 (0)1 80 27 18 59 • www.sunny-am.com. Société de gestion de portefeuille - Agrément AMF n° GP08000045 - S.A. au capital de 1 000 000 € RCS Nanterre B 509 296 810. Société de courtage d'assurance - ORIAS N°09 047 168 - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle - CNA N° FRPI 10155116, conforme aux articles L512-6, R512-14 et A512-4 du Code des Assurances

Explications éventuelles des facteurs ayant conduit à modifier la liste des prestataires ou plateformes utilisés

Non significatif.

Explications de la manière dont la transmission ou l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients

Le service d'investissement de Gestion Sous Mandat proposé par Sunny AM s'adresse uniquement à une clientèle non professionnelle.

Indication des critères privilégiés ou non par rapport aux prix et coûts et explication sur le rôle de ces critères dans l'atteinte du meilleur résultat possible pour la clientèle non professionnelle

Il n'y a pas de critère privilégié par rapport aux prix et coûts.

Information quantitative

Top 5 des intermédiaires en 2020 pour les instruments de type « Obligation »

	Proportion en volume d'ordres	Proportion en nombre d'ordres
BNP PARIBAS FRA	27%	N/A
OCTO FINANCES	16%	N/A
MARKET ACCESS	15%	N/A
CIC MARKET SOLUTIONS	9%	N/A
GOLDMAN SACHS	6%	N/A

Top 5 des intermédiaires en 2020 pour les instruments de type « Action »

	Proportion en volume d'ordres	Proportion en nombre d'ordres
LCM	55%	N/A
STIFEL(ex-Mainfirst)	21%	N/A
GILBERT DUPONT	10%	N/A
AUREL BGC	8%	N/A
ODDO	6%	N/A

Sunny Asset Management

129, avenue Charles de Gaulle • 92200 NEUILLY-SUR-SEINE • TÉL. : 33 (0)1 80 27 18 60 • FAX : 33 (0)1 80 27 18 59 • www.sunny-am.com. Société de gestion de portefeuille - Agrément AMF n° GP08000045 - S.A. au capital de 1 000 000 € RCS Nanterre B 509 296 810. Société de courtage d'assurance - ORIAS N°09 047 168 - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle - CNA N° FRPI 10155116, conforme aux articles L512-6, R512-14 et A512-4 du Code des Assurances